

Catégorie de fonds ressources Ninepoint

30 juin 2026

États financiers intermédiaires

Les présents états financiers intermédiaires pour la période de six mois close le 30 juin 2026 n'ont pas fait l'objet d'un examen par les auditeurs du Fonds.

Table des matières

États de la situation financière	1
États du résultat global.....	2
États des variations de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	3
Tableaux des flux de trésorerie	4
Inventaire du portefeuille.....	5
Notes afférentes aux états financiers propres au Fonds	8
Notes générales afférentes aux états financiers.....	14

Catégorie de fonds ressources Ninepoint

États de la situation financière

Au 30 juin 2026 (non audité) et au 31 décembre 2025	2026 (\$)	2025 (\$)
Actifs		
Actifs courants		
Placements (<i>notes 3, 5 et 10</i>)	108 591 990	65 235 898
Trésorerie (<i>note 10</i>)	1 152 353	331 822
Total des actifs	109 744 343	65 567 720
Passifs		
Passifs courants		
Distribution à payer aux porteurs d'actions	-	2 788
Rachats à payer	400 347	96 241
Frais de gestion à payer (<i>note 11</i>)	248 229	-
Charges à payer	64 996	74 856
Total des passifs	713 572	173 885
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	109 030 771	65 393 835
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables par série		
Série A	80 360 580	46 545 458
Série D	3 168 140	2 474 703
Série F	25 502 051	16 373 674
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables par série par action (<i>note 3</i>)		
Série A	8,73	9,62
Série D	7,34	9,68
Série F	9,09	10,07

Approuvé au nom de Ninepoint Corporate Fund Inc.



Warren Steinwall
ADMINISTRATEUR



Joseph Micallef
ADMINISTRATEUR

Catégorie de fonds ressources Ninepoint

États du résultat global

	2026 (\$)	2025 (\$)
Pour les périodes de six mois closes les 30 juin (non audité)		
Produits		
Revenus d'intérêts aux fins de distribution (<i>note 3</i>)	32 202	7 811
Dividendes (<i>note 3</i>)	187 635	89 398
Profits nets réalisés (pertes nettes réalisées) à la vente de placements	5 939 628	(2 250 324)
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements	(1 215 927)	10 093 903
Profits nets réalisés (pertes nettes réalisées) de change	377	(6 552)
Revenus de prêts de titres	15 277	10 272
Autres produits	-	88 132
Total des produits (pertes)	4 959 192	8 032 640
Charges (<i>notes 11 et 12</i>)		
Frais de gestion	1 427 755	534 186
Coûts de transaction (<i>note 3</i>)	95 491	291 048
Frais d'administration	42 887	30 023
Coûts de la communication de l'information aux porteurs d'actions	38 682	40 982
Honoraires d'audit	17 532	14 619
Droits de dépôt	11 336	9 657
Droits de garde	7 870	10 024
Honoraires juridiques	3 881	5 316
Honoraires des membres du comité d'examen indépendant (<i>note 14</i>)	1 609	2 834
Retenues d'impôt (recouvrement)	1 547	3 986
Charges d'intérêts et frais bancaires	900	1 811
Honoraires des administrateurs	838	9 918
Total des charges	1 650 328	954 404
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables liée à l'exploitation	3 308 864	7 078 236

Catégorie de fonds ressources Ninepoint

États des variations de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables

	2026 (\$)	2025 (\$)
Pour les périodes de six mois closes les 30 juin (non audité)		
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables à l'ouverture de la période	65 393 835	22 603 923
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables liée à l'exploitation	3 308 864	7 078 236
Distributions aux porteurs d'actions rachetables		
Des gains en capital nets sur les placements	(23 926 000)	(4 081 147)
	(23 926 000)	(4 081 147)
Opérations sur actions rachetables (note 7)		
Produit de l'émission d'actions rachetables*	111 121 938	66 090 532
Réinvestissements de distributions aux porteurs d'actions rachetables	23 558 432	4 040 183
Rachat d'actions rachetables	(70 426 298)	(41 207 934)
	64 254 072	28 922 781
Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	43 636 936	31 919 870
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables à la clôture de la période	109 030 771	54 523 793

*Comprend les actions émises aux commanditaires des sociétés en commandite accréditives ayant été acquises par le Fonds au cours des périodes closes les 30 juin 2026 et 2025.

Catégorie de fonds ressources Ninepoint

Tableaux des flux de trésorerie

	2026 (\$)	2025 (\$)
Pour les périodes de six mois closes les 30 juin (non audité)		
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables liée à l'exploitation	3 308 864	7 078 236
Ajustements :		
(Profits) pertes de change sur la trésorerie	(5 314)	(338)
(Profits nets réalisés) pertes nettes réalisées à la vente de placements	(5 939 628)	2 250 324
Variation nette de la (plus-value) moins-value latente des placements	1 215 927	(10 093 903)
Achats de placements	(20 135 452)	(31 567 070)
Produit de la vente de placements	86 696 092	65 013 671
Augmentation (diminution) nette des autres actifs et passifs	238 369	88 812
Entrées (sorties) nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation	65 378 858	32 769 732
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Distributions versées aux porteurs d'actions rachetables, déduction faite des distributions réinvesties	(370 356)	(41 514)
Produit de l'émission d'actions rachetables	1 616 713	85 519
Rachat d'actions rachetables	(65 809 998)	(39 319 957)
Entrées (sorties) nettes de trésorerie liées aux activités de financement	(64 563 641)	(39 275 952)
Profits (pertes) de change sur la trésorerie	5 314	338
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie	815 217	(6 506 220)
Trésorerie (dette bancaire) à l'ouverture de la période	331 822	7 806 761
Trésorerie (dette bancaire) à la clôture de la période	1 152 353	1 300 879
Information supplémentaire*		
Intérêts reçus	32 202	7 811
Intérêts payés	900	1 811
Dividendes reçus déduction faite des retenues d'impôt	185 770	85 965

*L'information fournie se rapporte aux activités d'exploitation du Fonds.

Catégorie de fonds ressources Ninepoint

Inventaire du portefeuille

Au 30 juin 2026 (non audité)

	Devise	Date d'échéance	Actions/parts	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
TITRES DE PARTICIPATION [77,51 %]					
OR [41,93 %]					
Mines Agnico Eagle Limitée			10 299	1 430 362	2 269 488
Alamos Gold Inc.			63 466	2 164 797	2 729 038
Banyan Gold Corporation			923 642	969 824	1 311 572
C3 Metals Inc.			740 100	507 775	584 679
First Mining Gold Corporation			4 778 687	2 771 638	2 962 786
G Mining Ventures Corporation			92 498	1 736 165	3 841 442
Gold X2 Mining Inc.			5 576 866	6 733 372	6 636 471
K92 Mining Inc.			95 000	925 112	2 114 700
Kinross Gold Corporation			95 000	1 559 012	3 190 100
Lundin Gold Inc.			17 232	693 668	1 318 420
NeXGold Mining Corporation			630 000	1 077 548	743 400
Onyx Gold Corporation			652 000	195 600	984 520
Pecoy Copper Corporation			400 000	240 000	740 000
Prospect Resources Limited	\$ AU		2 100 000	364 797	577 372
Radisson Mining Resources Inc.			1 922 942	1 432 592	1 422 977
RPX Gold Inc.			6 384 500	1 161 958	925 753
Sitka Gold Corporation			2 542 131	1 851 964	2 542 131
Snowline Gold Corporation			162 406	1 209 215	2 082 045
Spanish Mountain Gold Limited			1 000 000	250 000	315 000
STLLR Gold Inc.			1 050 000	1 512 000	1 386 000
Sun Summit Minerals Corporation			6 560 000	951 200	787 200
TDG Gold Corporation			580 000	348 000	278 400
Thesis Gold & Silver Inc.			1 426 591	3 985 731	4 151 380
Waratah Minerals Limited	\$ AU		2 119 181	830 777	978 013
White Gold Corporation			500 000	798 400	850 000
				35 701 507	45 722 887
URANIUM [11,45 %]					
Atha Energy Corporation			2 176 466	1 515 629	2 154 701
Corporation Cameco			16 543	1 161 325	2 391 456
CanAlaska Uranium Limited			6 707 096	4 794 544	2 984 658
Denison Mines Corporation			190 000	345 800	826 500
NexGen Energy Limited			230 000	2 068 571	3 063 600
Uranium Energy Corporation	\$ US		70 499	354 675	1 065 842
				10 240 544	12 486 757
CUIVRE [9,85 %]					
Freeport-McMoRan Inc.	\$ US		30 000	1 736 094	2 675 812
Magna Mining Inc.			285 700	748 571	597 113
Midnight Sun Mining Corporation			1 834 205	2 449 165	1 137 207
Métaux Osisko Inc..			2 785 000	2 250 412	4 985 150
Sterling Metals Corporation			346 300	585 247	380 930
Vizsla Copper Corporation			909 100	1 427 287	959 101
				9 196 776	10 735 313
MINÉRAUX CRITIQUES ET INDUSTRIELS [4,46 %]					
Fireweed Metals Corporation			501 090	773 559	1 743 793
Talon Metals Corporation			454 597	1 091 033	2 563 927
WA1 Resources Limited	\$ AU		50 000	627 287	559 698
				2 491 879	4 867 418

Catégorie de fonds ressources Ninepoint

Inventaire du portefeuille (suite)

Au 30 juin 2026 (non audité)

	Devise	Date d'échéance	Actions/parts	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
TITRES DE PARTICIPATION [77,51 %] (suite)					
ARGENT [4,00 %]					
AbraSilver Resource Corporation			228 000	1 393 943	3 262 680
Heliostar Metals Limited			576 500	172 950	1 026 170
LunR Royalties Corporation			3 598	77 717	68 002
				1 644 610	4 356 852
TERRES RARES [3,24 %]					
Lynas Rare Earths Limited	\$ AU		185 000	1 146 629	3 280 711
Powermax Minerals Inc.			1 190 476	678 571	250 000
				1 825 200	3 530 711
AUTRES [1,51 %]					
Karus Mining Inc.*			423 568	208 334	271 084
Kuya Silver Corporation			1 000 000	640 000	790 000
Northern Discovery Metals Inc.*			149 580	-	-
Phoenix Gold Resources (Holdings) Limited*			180 000	-	-
St George Mines Limited	\$ AU		6 354 199	578 560	586 499
				1 426 894	1 647 583
LITHIUM [1,07 %]					
Q2 Metals Corporation			381 207	414 428	1 162 681
				414 428	1 162 681
Total des titres de participation				62 941 838	84 510 202
FONDS [14,02 %]					
Fonds énergie Ninepoint, série I			996 900	13 119 798	15 290 047
Total des fonds				13 119 798	15 290 047
BONS DE SOUSCRIPTION [8,07 %]					
Alaska Energy Metals Corporation		26 mai 2027	2 174 000	-	5 761
Argyle Resources Corporation		6 juin 2027	30 000	-	367
Atha Energy Corporation		18 sept. 2028	1 538 500	169 235	963 424
Benton Resources Inc.		16 août 2026	757 500	-	121
Brixton Metals Corporation		22 nov. 2026	277 750	-	917
Canadian Gold Resources Limited		30 déc. 2026	150 000	-	152
First Mining Gold Corporation		5 août 2028	4 545 450	1 409 090	2 075 862
Foremost Clean Energy Limited		14 nov. 2026	167 000	-	7 724
Generation Mining Limited		21 nov. 2026	312 500	-	67 063
Global Uranium Corporation		11 oct. 2026	1 250 000	-	-
Greenridge Exploration Inc.		10 oct. 2027	285 000	-	11
LithiumBank Resources Corporation		4 avr. 2028	1 400 000	-	142 016
Midnight Sun Mining Corporation		28 oct. 2027	482 500	-	22 349
NeXGold Mining Corporation		2 juill. 2027	2 172 500	-	479 297
NeXGold Mining Corporation		6 nov. 2026	1 250 000	862 500	297 188
North X Nickel Corporation		24 nov. 2026	277 833	-	175
Osisko Development Corporation		2 mars 2027	37 500	-	1 313
Palisades Goldcorp Limited		6 déc. 2026	625 000	139 500	3 125
Powermax Minerals Inc.		17 sept. 2027	1 190 476	83 333	48 500
Primary Hydrogen Corporation		27 juin 2027	52 000	-	4 599
Primary Hydrogen Corporation		8 nov. 2026	40 152	-	28
RPX Gold Inc.		9 juill. 2028	2 083 250	135 411	122 745
Silver47 Exploration Corporation		5 mars 2028	438 596	24 123	78 583
Silverco Mining Limited		24 déc. 2026	7 500	-	152
Skyharbour Resources Limited		20 juin 2027	625 000	-	47 631
Spanish Mountain Gold Limited		15 nov. 2026	2 693 500	-	260 946

Catégorie de fonds ressources Ninepoint

Inventaire du portefeuille (suite)

Au 30 juin 2026 (non audité)

	Devise	Date d'échéance	Actions/parts	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
BONS DE SOUSCRIPTION [8,07 %] (suite)					
Spanish Mountain Gold Limited		27 août 2028	2 275 000	-	343 502
Stallion Uranium Corporation		30 juill. 2026	110 000	-	-
STLLR Gold Inc.		26 nov. 2026	852 400	-	123 095
Sun Summit Minerals Corporation		30 mai 2027	3 333 000	116 655	122 688
Trident Resources Corporation		19 juin 2027	1 000 000	1 570 000	2 935 500
Tudor Gold Corporation		29 mai 2028	1 390 000	583 800	446 342
Vizsla Copper Corporation		16 mai 2027	454 550	304 548	190 565
Total des bons de souscription				5 398 195	8 791 741
Coûts de transaction (note 3)				(13 606)	-
Total des placements [99,60 %]				81 446 225	108 591 990
Trésorerie et autres actifs, moins les passifs [0,40 %]					438 781
Total de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables [100,00 %]					109 030 771

* Société fermée

Catégorie de fonds ressources Ninepoint

Notes afférentes aux états financiers propres au Fonds

Au 30 juin 2026 (non audité)

Gestion des risques financiers (note 6)

Objectif de placement

L'objectif du Fonds est de procurer une croissance du capital à long terme. Le Fonds investit principalement dans des titres de participation et des titres liés à des titres de participation de sociétés établies au Canada et partout dans le monde œuvrant directement ou indirectement dans le secteur des ressources naturelles.

L'inventaire du portefeuille présente les titres détenus par le Fonds au 30 juin 2026. Au 30 juin 2026, 14,02 % (3,05 % au 31 décembre 2025) de l'actif net du Fonds attribuable aux porteurs d'actions rachetables était investi dans des parts d'un fonds de placement (le « Fonds sous-jacent ») géré par le gestionnaire afin d'obtenir une exposition à son objectif et à ses stratégies de placement. Par conséquent, le Fonds a pu être indirectement exposé à l'autre risque de prix ainsi qu'aux risques de change, de taux d'intérêt, de crédit et de concentration du Fonds sous-jacent. Seules les expositions directes aux risques importants pertinents pour le Fonds sont présentées ici. Les informations générales sur les risques et la gestion des risques sont décrites à la note 6, *Gestion des risques financiers*, des notes générales. Pour de plus amples informations sur les risques du Fonds sous-jacent, veuillez vous procurer les états financiers du Fonds sous-jacent et vous y reporter.

Risque de marché

a) Autre risque de prix

Au 30 juin 2026 et au 31 décembre 2025, une variation de 10 % de l'indice de rendement global plafonné de l'énergie S&P/TSX et de l'indice de rendement global plafonné des matières S&P/TSX, toutes les autres variables demeurant constantes, aurait entraîné une augmentation ou une diminution de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables à hauteur des montants indiqués dans le tableau ci-dessous. Il s'agit d'une mesure de la relation historique entre le rendement du Fonds et de l'indice mentionné. Ce calcul est composé de plusieurs éléments subjectifs qui, même s'ils sont évalués de manière raisonnable, peuvent changer l'estimation finale s'ils sont modifiés par suite d'une révision des hypothèses.

	30 juin 2026	31 décembre 2025
Incidence (\$)	9 812 769	5 100 719
En % de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables (%)	9,00	7,80

b) Risque de change

Les tableaux ci-dessous présentent l'exposition directe du Fonds au risque de change au 30 juin 2026 et au 31 décembre 2025. Ils présentent également l'incidence potentielle sur l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables du Fonds d'une variation de 1 % de ces devises par rapport au dollar canadien, toutes les autres variables demeurant constantes.

30 juin 2026

Devise	Juste valeur (\$)	Contrats de change à terme (\$)	Exposition nette (\$)	En % de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables (%)	Incidence sur l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables (\$)
Dollar australien	5 982 293	-	5 982 293	5,49	59 823
Dollar américain	3 751 828	-	3 751 828	3,44	37 518
Total	9 734 121	-	9 734 121	8,93	97 341

Catégorie de fonds ressources Ninepoint

Notes afférentes aux états financiers propres au Fonds (suite)

Au 30 juin 2026 (non audité)

31 décembre 2025

Devise	Juste valeur (\$)	Contrats de change à terme (\$)	Exposition nette (\$)	% de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables (%)	Incidence sur l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables (\$)
Dollar australien	6 606 220	-	6 606 220	10,10	66 062
Dollar américain	3 346 181	-	3 346 181	5,12	33 462
Total	9 952 401	-	9 952 401	15,22	99 524

c) Risque de taux d'intérêt

Au 30 juin 2026 et au 31 décembre 2025, le Fonds n'avait pas d'exposition importante au risque de taux d'intérêt.

Risque de crédit

Au 30 juin 2026 et au 31 décembre 2025, le Fonds n'avait pas d'exposition importante au risque de crédit.

Risque de concentration

Le tableau qui suit présente le risque de concentration du Fonds en pourcentage de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables au 30 juin 2026 et au 31 décembre 2025.

	30 juin 2026 (%)	31 décembre 2025 (%)
Titres de participation :		
Or	41,93	44,06
Uranium	11,45	19,33
Cuivre	9,85	8,63
Minéraux critiques et industriels	4,46	6,77
Argent	4,00	5,95
Terres rares	3,24	3,22
Autres	1,51	1,57
Lithium	1,07	0,75
Fonds	14,02	3,05
Bons de souscription	8,07	6,43
Trésorerie et autres actifs, moins les passifs	0,40	0,24
Total de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	100,00	100,00

Catégorie de fonds ressources Ninepoint

Notes afférentes aux états financiers propres au Fonds (suite)

Au 30 juin 2026 (non audité)

Évaluations à la juste valeur (note 5)

Au 30 juin 2026 et au 31 décembre 2025, les actifs et passifs financiers du Fonds, qui sont évalués à la juste valeur, ont été classés selon la hiérarchie des justes valeurs présentée dans les tableaux ci-dessous.

30 juin 2026

	Niveau 1 (\$)	Niveau 2 (\$)	Niveau 3 (\$)	Total (\$)
Titres de participation	84 239 118	-	271 084	84 510 202
Bons de souscription	4 438	8 787 303	-	8 791 741
Fonds	15 290 047	-	-	15 290 047
Total	99 533 603	8 787 303	271 084	108 591 990

31 décembre 2025

	Niveau 1 (\$)	Niveau 2 (\$)	Niveau 3 (\$)	Total (\$)
Titres de participation	58 811 543	62 383	162 015	59 035 941
Bons de souscription	6 625	4 196 123	-	4 202 748
Fonds	1 997 209	-	-	1 997 209
Total	60 815 377	4 258 506	162 015	65 235 898

Au cours de la période close le 30 juin 2026 et de l'exercice clos le 31 décembre 2025, aucun transfert important n'a été effectué entre les niveaux autres que ceux indiqués ci-dessous.

Le rapprochement des placements évalués à la juste valeur au moyen de données non observables (niveau 3) se présente comme suit pour la période close le 30 juin 2026 et l'exercice clos le 31 décembre 2025.

30 juin 2026

	Titres de participation (\$)
Solde à l'ouverture de la période	162 015
Achats	-
Transferts entrants (sortants)	-
Ventes et remboursements	-
Profits réalisés (pertes réalisées)	-
Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements	109 069
Solde à la clôture de la période	271 084
Variation de la plus-value (moins-value) latente au cours de la période des placements détenus à la clôture de la période	109 069

31 décembre 2025

	Titres de participation (\$)
Solde à l'ouverture de l'exercice	162 015
Achats	-
Transferts entrants (sortants)	-
Ventes et remboursements	-
Profits réalisés (pertes réalisées)	-
Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements	-
Solde à la clôture de l'exercice	162 015
Variation de la plus-value (moins-value) latente au cours de l'exercice des placements détenus à la clôture de l'exercice	-

Catégorie de fonds ressources Ninepoint

Notes afférentes aux états financiers propres au Fonds (suite)

Au 30 juin 2026 (non audité)

Les titres de niveau 3 détenus par le Fonds sont constitués de titres de participation de sociétés fermées. Le gestionnaire détermine la juste valeur à l'aide de diverses techniques d'évaluation, telles que l'utilisation de transactions récentes comparables ou des flux de trésorerie actualisés, ainsi que d'autres techniques utilisées par les intervenants du marché. Au 30 juin 2026 et au 31 décembre 2025, ces positions n'étaient pas significatives pour le Fonds et aucune variation des hypothèses raisonnables possibles utilisées pour leur évaluation n'aurait eu une incidence importante sur l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables du Fonds.

Placements dans le Fonds sous-jacent

Le Fonds sous-jacent investit dans un portefeuille d'actifs dans le but de générer un rendement sous forme de revenu de placement ou de préservation du capital pour ses porteurs de parts. Le Fonds sous-jacent finance ses activités principalement par l'émission de parts rachetables, qui sont rachetables au gré de chaque porteur et qui donnent droit au porteur à une quote-part de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds sous-jacent. La participation du Fonds dans le Fonds sous-jacent, détenue sous forme de parts rachetables, est présentée à la juste valeur dans l'inventaire du portefeuille, et représente l'exposition maximale du Fonds à ce placement. Les distributions tirées du Fonds sous-jacent sont comprises dans le revenu de distribution dans les états du résultat global. Le total des profits réalisées et la variation de la plus-value latente découlant du Fonds sous-jacent inclus dans les états du résultat global pour la période close le 30 juin 2026 ont été de respectivement 366 383 \$ et 1 869 128 \$ (profits réalisés de 9 475 \$ et variation de la plus-value latente de 301 067 \$ pour la période close le 31 décembre 2025). Le Fonds n'offre pas d'autre soutien important au Fonds sous-jacent que ce soit d'ordre financier ou autre. Les tableaux ci-dessous présentent la participation du Fonds dans le Fonds sous-jacent au 30 juin 2026 et au 31 décembre 2025.

30 juin 2026

Fonds sous-jacent	Pays d'établissement et principal lieu d'affaires	Participation (%)	Total des actifs nets du Fonds sous-jacent (\$)	Valeur comptable incluse dans l'état de la situation financière (\$)
Fonds énergie Ninepoint, série I	Canada	0,91	1 688 316 443	15 290 047

31 décembre 2025

Fonds sous-jacents	Pays d'établissement et principal lieu d'affaires	Participation (%)	Total des actifs nets du Fonds sous-jacent (\$)	Valeur comptable incluse dans l'état de la situation financière (\$)
Fonds énergie Ninepoint, série I	Canada	0,16	1 257 690 587	1 997 209

Actions rachetables (note 7)

Au cours des périodes closes les 30 juin 2026 et 2025, le nombre d'actions émises, réinvesties, rachetées et en circulation était comme suit :

30 juin 2026

	Actions rachetables en circulation au début de la période	Actions rachetables émises*	Réinvestissements de distributions aux porteurs d'actions rachetables	Actions rachetables rachetées	Actions rachetables en circulation à la fin de la période
Série A	4 840 671	7 449 733	1 642 844	(4 725 589)	9 207 659
Série D	255 583	221 097	108 160	(153 359)	431 481
Série F	1 625 397	2 388 566	497 195	(1 705 819)	2 805 339

Catégorie de fonds ressources Ninepoint

Notes afférentes aux états financiers propres au Fonds (suite)

Au 30 juin 2026 (non audité)

30 juin 2025

	Actions rachetables en circulation au début de la période	Actions rachetables émises*	Réinvestissements de distributions aux porteurs d'actions rachetables	Actions rachetables rachetées	Actions rachetables en circulation à la fin de la période
Série A	2 550 485	8 184 039	538 900	(5 483 545)	5 789 879
Série D	173 695	255 169	33 112	(94 744)	367 232
Série F	812 496	2 179 203	152 713	(1 380 750)	1 763 662

*Comprennent les actions émises aux commanditaires des sociétés en commandite accréditives ayant été acquises par le Fonds au cours des périodes closes les 30 juin 2026 et 2025.

Frais de gestion (note 11)

Les frais de gestion diffèrent selon les séries d'actions du Fonds, comme le présente le tableau suivant.

Série	Frais de gestion maximaux (%)
Série A	2,50 %
Série D	1,50 %
Série F	1,50 %
Series I*	Négociés par le porteur d'actions

*Les frais de gestion pour les actions de série I sont négociés par les porteurs d'actions et sont versés directement par les porteurs d'actions ou par le Fonds. Ces frais ne dépassent pas les frais de gestion à payer sur les actions de série A du Fonds.

Commissions de courtage entre parties liées

Le tableau qui suit présente les commissions de courtage versées par le Fonds à Sightline Wealth Management (« Sightline »), partie liée à Ninepoint Financial Group Inc., la société mère du gestionnaire, relativement aux services de courtage fournis au Fonds pour les périodes closes les 30 juin 2026 et 2025.

	30 juin 2026 (\$)	30 juin 2025 (\$)
Commissions de courtage à Sightline	-	2 625

Prêts de titres (note 3)

Au 30 juin 2026 et au 31 décembre 2025, les valeurs de marché des titres prêtés et les montants des garanties connexes reçues s'établissaient comme suit.

	30 juin 2026 (\$)	31 décembre 2025 (\$)
Titres prêtés	9 422 102	4 451 631
Garanties reçues	10 031 426	4 681 592
Garanties reçues en pourcentage des titres prêtés (%)	106	105

Catégorie de fonds ressources Ninepoint

Notes afférentes aux états financiers propres au Fonds (suite)

Au 30 juin 2026 (non audité)

Au cours des périodes closes les 30 juin 2026 et 2025, les revenus et les charges en ce qui a trait aux prêts de titres ont été les suivants :

	30 juin 2026 (\$)	30 juin 2025 (\$)
Revenus de prêts de titres, montant brut, déduction faite des retenues d'impôt	25 460	16 195
Charges de prêts de titres	(10 183)	(6 477)
Revenus de prêts de titres reçus par le Fonds, montant net	15 277	9 718
Revenus nets de prêts de titres en pourcentage du montant brut des revenus de prêts de titres (%)	60	60

Roulement de fonds

Au cours des périodes closes les 30 juin 2026 et 2025, le Fonds a acquis tous les actifs des sociétés en commandite accréditives indiquées ci-dessous et, en contrepartie, le Fonds a émis des actions à ces sociétés en commandite accréditives. Ensuite, ces actions ont été distribuées aux commanditaires des sociétés en commandite accréditives. Le gestionnaire était le conseiller en placement des sociétés en commandite accréditives. Le commandité de chacune des sociétés en commandite accréditives était sous contrôle commun du gestionnaire. Les choix fiscaux ont été exercés de façon à ce que le transfert des actifs soit effectué avec report d'impôt.

Société en commandite accréditive	Date du roulement	Juste valeur des actifs acquis par le Fonds (\$)	Nombre d'actions émises par le Fonds
Ninepoint 2024 Short Duration Flow-Through Limited Partnership II	6 février 2026	36 321 864	3 345 908
Ninepoint 2025 Flow-Through Limited Partnership	13 février 2026	68 871 167	6 138 743
Total		105 193 031	9 484 651

Société en commandite accréditive	Date du roulement	Juste valeur des actifs acquis par le Fonds (\$)	Nombre d'actions émises par le Fonds
Ninepoint 2023 Flow-Through Limited Partnership	7 février 2025	18 027 180	2 741 329
Ninepoint 2023 Short Duration Flow-Through Limited Partnership	7 février 2025	14 227 835	2 160 448
Ninepoint 2024 Short Duration Flow-Through Limited Partnership – Catégorie nationale	21 mars 2025	28 090 563	4 746 758
Ninepoint 2024 Short Duration Flow-Through Limited Partnership – Catégorie Québec	21 mars 2025	3 776 423	641 297
Total		64 122 001	10 289 832

Catégorie de fonds ressources Ninepoint

Notes générales afférentes aux états financiers

30 juin 2026

1. CRÉATION DU FONDS

La Catégorie de fonds ressources Ninepoint (le « Fonds ») est une catégorie d'actions de Ninepoint Corporate Fund Inc. (la « Société »), une société constituée par des statuts en vertu des lois de l'Ontario le 29 novembre 2021, offerte au public le 7 février 2022. La Société est une société de placement à capital variable en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Ninepoint Partners LP (le « gestionnaire ») est le gestionnaire et le conseiller en valeurs du Fonds. Le siège social du Fonds est situé au 200, rue Bay, bureau 2700, Toronto (Ontario) M5J 2J1.

Le Fonds est un fonds multiséries qui est autorisé à émettre quatre séries d'actions : A, D, F et I. Les éléments qui différencient les séries d'actions sont les critères d'admissibilité, la structure de frais et les charges administratives associés à chacune d'elles.

Les états de la situation financière du Fonds sont en date du 30 juin 2026 et du 31 décembre 2025. Les états du résultat global, les états des variations de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables et les tableaux des flux de trésorerie sont pour les périodes closes les 30 juin 2026 et 2025. L'inventaire du portefeuille du Fonds est au 30 juin 2026.

Le gestionnaire a approuvé la publication des présents états financiers le 27 août 2026.

2. MODE DE PRÉSENTATION

Les présents états financiers ont été dressés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »), publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB ») et incluent des estimations et des hypothèses faites par le gestionnaire qui peuvent avoir une incidence sur la valeur comptable des actifs, des passifs, des produits et des charges de même que sur les montants présentés de l'évolution de l'actif net au cours de la période considérée. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Les présents états financiers intermédiaires ont été préparés conformément aux IFRS applicables à la préparation d'états financiers intermédiaires, y compris IAS 34, *Information financière intermédiaire* (« IAS 34 »).

Les états financiers ont été préparés sur la base de la continuité de l'exploitation au moyen de la méthode de la comptabilité au coût historique. Cependant, le Fonds est une entité d'investissement et la plupart des actifs financiers et des passifs financiers sont évalués à la juste valeur selon les IFRS.

Les états financiers du Fonds sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle du Fonds.

3. INFORMATIONS SIGNIFICATIVES SUR LES MÉTHODES COMPTABLES

Les informations significatives sur les méthodes comptables suivies par le Fonds sont résumées ci-après :

Classement et évaluation des placements

Le Fonds classe et évalue les instruments financiers conformément à IFRS 9, *Instruments financiers* (« IFRS 9 »). Cette norme exige que les actifs financiers soient classés comme étant au coût amorti, à la juste valeur par le biais du résultat net (« JVRN ») ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (« JVAÉRG »), selon le modèle économique utilisé par les Fonds pour gérer les actifs financiers et selon les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de ces actifs.

Les placements, les placements vendus à découvert et les actifs et passifs dérivés du Fonds sont évalués à la JVRN.

Les méthodes comptables utilisées par le Fonds pour l'évaluation de la juste valeur de ses placements et de leurs dérivés sont identiques à celles utilisées pour évaluer sa valeur liquidative aux fins des opérations avec les porteurs d'actions, à l'exception de ce qui est indiqué à la note 7. La juste valeur s'entend du prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation.

Catégorie de fonds ressources Ninepoint

Notes générales afférentes aux états financiers (suite)

30 juin 2026

Les actifs et passifs financiers sont comptabilisés dans les états de la situation financière à la juste valeur au moment de la comptabilisation initiale. Tous les coûts de transaction, comme les commissions de courtage liées à l'achat et à la vente de ces titres, sont comptabilisés directement dans les états du résultat global. Après l'évaluation initiale, les actifs et passifs financiers évalués à la JVRN sont comptabilisés à la juste valeur qui, à la clôture de la période de présentation de l'information financière, est déterminée comme suit :

- 1) Les titres cotés à une bourse reconnue sont évalués selon le cours de clôture enregistré par la bourse sur laquelle le titre se négocie principalement, le cours se situant à l'intérieur d'un écart acheteur-vendeur. Lorsque le cours de clôture ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le point à l'intérieur de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause.
- 2) Les actions ordinaires de sociétés non cotées en bourse et les bons de souscription qui ne sont pas négociés à une bourse sont évalués selon les techniques d'évaluation désignées par le gestionnaire. Les titres sujets à restrictions sont évalués d'une manière qui, selon le gestionnaire, représente la juste valeur.
- 3) Les obligations, les débentures et les autres titres de créance sont évalués à la moyenne des cours acheteur et vendeur obtenus de courtiers en valeurs mobilières reconnus. Les obligations non cotées sont évaluées en utilisant des techniques d'évaluation établies par le gestionnaire.
- 4) Les parts de fonds communs de placement détenues à titre de placements sont évaluées à la juste valeur au moyen de leur valeur liquidative par part respective à la date d'évaluation appropriée, car ces valeurs peuvent être obtenues plus facilement et plus régulièrement.

L'écart entre la juste valeur et le coût des placements représente la plus-value ou la moins-value latente des placements. Le coût des placements pour chaque titre est calculé en fonction du coût moyen.

Tous les autres actifs et passifs financiers sont classés comme étant au coût amorti. Ils sont comptabilisés à la juste valeur au moment de l'inscription initiale, puis évalués par la suite au coût amorti. IFRS 9 exige qu'une entité comptabilise une correction de valeur pour pertes au titre des pertes de crédit attendues sur les actifs financiers qui sont évalués au coût amorti ou à la JVAÉRG. Le Fonds tient compte tant des données historiques que des informations prospectives pour déterminer les pertes de crédit attendues. L'obligation du Fonds à l'égard de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables est présentée au prix de rachat.

Coûts de transaction

Les coûts de transaction sont passés en charges et inclus au poste « Coûts de transaction » dans les états du résultat global. Les coûts de transaction sont des coûts différentiels directement attribuables à l'acquisition, à l'émission ou à la cession d'un placement, qui comprennent les honoraires et commissions payés aux placeurs pour compte, à des conseillers et à des courtiers, les droits prélevés par les organismes de réglementation et les bourses, ainsi que les taxes et droits de transfert.

Opérations de placement et comptabilisation des produits

Les opérations de placement sont comptabilisées le jour ouvrable suivant la date où l'ordre de vente ou d'achat est exécuté, sauf pour les placements à court terme, qui sont comptabilisés le jour même de la vente ou de l'achat. Les profits et pertes réalisés découlant de la vente de placements et la plus-value ou moins-value latente sur les placements sont calculés d'après le coût moyen des placements correspondants et sont présentés aux états du résultat global.

Tels qu'ils sont présentés dans les états du résultat global, les revenus d'intérêts aux fins de distribution représentent les intérêts calculés selon le taux d'intérêt nominal comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement et tout intérêt sur les soldes de trésorerie; le revenu de dividende est comptabilisé à la date ex-dividende et présenté avant déduction des retenues d'impôt non remboursables; et les distributions des fonds sous-jacents sont comptabilisées à la date de distribution.

Trésorerie

La trésorerie comprend les fonds déposés auprès d'institutions financières.

Calcul de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables par série

L'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables par action d'une série représente la juste valeur de la quote-part, pour cette série, des actifs et des passifs communs à toutes les séries du Fonds, déduction faite de tout passif attribuable à cette série seulement, divisée par le nombre total d'actions en circulation de la série. Les produits, les charges qui ne sont pas particulières aux séries, les profits et les pertes réalisé(e)s ou latent(e)s sur les placements et les coûts de transaction sont répartis entre les séries d'un Fonds en fonction de la quote-part de chaque série de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables du Fonds. Les charges directement liées à une série sont imputées directement à cette série.

Catégorie de fonds ressources Ninepoint

Notes générales afférentes aux états financiers (suite)

30 juin 2026

Impôt sur le résultat

Le Fonds a été créé en tant que catégories d'actions de la Société. La Société versera suffisamment de dividendes sur les gains en capital et de dividendes ordinaires de façon à ce que, en règle générale, l'impôt qu'elle paie à l'égard des gains en capital réalisés et des dividendes provenant de sociétés canadiennes imposables lui sera remboursé. La Société devra payer de l'impôt aux taux d'imposition des sociétés applicables aux sociétés de placement à capital variable sur le revenu provenant d'autres sources, comme l'intérêt, le revenu provenant de dérivés et le revenu de source étrangère. La Société tentera d'éliminer cet impôt payable en utilisant les frais déductibles et les crédits d'impôt. Si la Société n'y parvient pas, elle sera tenue de verser un impôt.

Le Fonds est assujéti à des retenues d'impôt sur le revenu de placement et les gains en capital dans certains pays étrangers. Ce revenu et ces gains sont comptabilisés selon le montant brut, et les retenues d'impôt s'y rattachant sont présentées séparément dans les états du résultat global.

Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables liée à l'exploitation par série par action

Le poste « Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables liée à l'exploitation par série par action » dans les états du résultat global représente l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables par série, divisée par le nombre moyen pondéré d'actions de la série en circulation au cours de l'exercice, qui est présentée dans les états du résultat global.

Normes publiées mais non encore en vigueur

Un certain nombre de nouvelles normes, de modifications apportées à des normes et de nouvelles interprétations ne sont pas encore en vigueur au 30 juin 2026 et n'ont pas été appliquées aux fins de l'établissement des présents états financiers.

IFRS 18, *États financiers : Présentation et informations à fournir*

En avril 2024, l'IASB a publié IFRS 18, qui remplace IAS 1, *Présentation des états financiers*. La nouvelle norme comprend plusieurs exigences qui pourraient avoir une incidence sur la présentation et les informations à fournir dans les états financiers. Celles-ci comprennent :

- l'obligation de classer les produits et les charges dans des catégories distinctes et de fournir des totaux et sous-totaux distincts dans l'état du résultat net;
- de meilleures indications à l'égard du regroupement, de l'emplacement et du libellé des éléments dans les états financiers et les notes annexes;
- des obligations d'information relatives aux mesures de la performance définies par la direction.

IFRS 18 s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2027, et l'application anticipée est permise.

Le Fonds évalue actuellement l'incidence de cette nouvelle norme. Aucune autre nouvelle norme, modification ou interprétation ne devrait avoir une incidence importante sur les états financiers du Fonds.

4. ESTIMATIONS ET JUGEMENTS COMPTABLES CRITIQUES

Lorsqu'elle prépare les états financiers, la direction doit faire appel à son jugement pour appliquer les méthodes comptables et établir des estimations et des hypothèses quant à l'avenir. Les paragraphes suivants présentent une analyse des jugements et estimations comptables les plus importants établis par le Fonds aux fins de la préparation des états financiers.

Catégorie de fonds ressources Ninepoint

Notes générales afférentes aux états financiers (suite)

30 juin 2026

Évaluation de la juste valeur des dérivés et des titres non cotés sur un marché actif

Les Fonds peut détenir des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur des marchés actifs, notamment des dérivés. La juste valeur de ces instruments est déterminée au moyen de techniques d'évaluation et peut être établie en ayant recours à des sources réputées en matière d'évaluation des prix (par exemple, des services d'établissement des prix) ou à des indications de prix fournies par les teneurs de marché. En l'absence de données de marché, le Fonds peut évaluer ses placements au moyen de modèles d'évaluation, qui reposent généralement sur des méthodes et techniques d'évaluation généralement reconnues comme la norme dans le secteur d'activité. Les modèles utilisés pour déterminer la juste valeur sont validés et sont examinés périodiquement par du personnel expérimenté du gestionnaire, indépendant de la partie qui les a créés. Dans la mesure du possible, les modèles font appel à des données observables. Néanmoins, le gestionnaire doit établir des estimations à l'égard de facteurs comme le risque de crédit (aussi bien le risque de crédit propre que le risque de crédit de la contrepartie), les volatilités et les corrélations. Les changements d'hypothèses touchant ces facteurs pourraient avoir une incidence sur les justes valeurs présentées des instruments financiers. Le Fonds considère comme des données observables les données de marché qui sont faciles à obtenir, diffusées et mises à jour périodiquement, fiables et vérifiables, non exclusives et fournies par des sources indépendantes qui sont des intervenants actifs sur le marché en question. Les actions ordinaires de sociétés non cotées peuvent être évaluées au coût ajusté d'après la dernière opération connue. Se reporter à la note 5, *Évaluations de la juste valeur*, pour en savoir plus sur l'évaluation de la juste valeur des instruments financiers du Fonds.

Classement et évaluation des placements

Pour classer et évaluer les instruments financiers détenus par le Fonds, le gestionnaire est tenu de poser des jugements importants au moment de déterminer le classement le plus approprié selon IFRS 9. Le gestionnaire a évalué les modèles économiques du Fonds et a conclu que le classement à la JVRN, selon IFRS 9, est le plus approprié pour les instruments financiers du Fonds.

Évaluation en tant qu'entité d'investissement

Les entités qui répondent à la définition d'une entité d'investissement aux termes de IFRS 10, *États financiers consolidés* (« IFRS 10 »), sont tenues d'évaluer leurs filiales à la JVRN plutôt que de les consolider. Les critères qui définissent une entité d'investissement sont les suivants :

- une entité qui obtient des fonds d'un ou de plusieurs investisseurs, à charge pour elle de leur fournir des services de gestion d'investissements;
- une entité qui déclare à ses investisseurs qu'elle a pour objet d'investir des fonds dans le seul but de réaliser des rendements sous forme de plus-value en capital et/ou de revenu d'investissement;
- une entité qui mesure et évalue le rendement de la quasi-totalité de ses placements à la juste valeur.

Le gestionnaire a évalué si les caractéristiques d'une entité d'investissement s'appliquent au Fonds et, dans le cadre de cette évaluation, il a dû faire appel à des jugements importants. Sur la base de cette évaluation, le gestionnaire est parvenu à la conclusion que le Fonds respecte les critères de la définition d'une entité d'investissement.

5. ÉVALUATIONS DE LA JUSTE VALEUR

Le Fonds utilise une hiérarchie à trois niveaux comme cadre pour la présentation de la juste valeur selon les données utilisées pour évaluer ses placements. Les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs sont les suivants :

Niveau 1 : les cours non ajustés auxquels le Fonds peut avoir accès à la date d'évaluation sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs non affectés et identiques;

Niveau 2 : les prix cotés sur des marchés qui ne sont pas actifs, ou les données qui sont observables (soit directement ou indirectement) pour la quasi-totalité de la durée de l'actif ou du passif;

Niveau 3 : les prix, données ou techniques de modélisation complexes qui sont à la fois importants pour l'évaluation de la juste valeur et non observables (s'appuyant sur peu ou pas d'activité sur les marchés).

Le classement des placements et des dérivés du Fonds dans la hiérarchie est présenté dans les notes afférentes aux états financiers propres au Fonds.

Toutes les évaluations de la juste valeur susmentionnées sont récurrentes. La valeur comptable de la trésorerie, des souscriptions à recevoir, des intérêts à recevoir, des dividendes à recevoir, des achats de placements à payer, des rachats à payer, des distributions à payer, des charges à payer et des obligations du Fonds au titre de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables se rapproche de leur juste valeur en raison de leur nature à court terme. Un titre ou un dérivé évalué à la juste valeur est classé au niveau 1 lorsqu'il est négocié activement et que le cours est disponible. Lorsqu'un instrument classé au niveau 1 cesse ultérieurement d'être négocié activement, il est sorti du niveau 1. Dans ces cas, les instruments sont reclassés au niveau 2, sauf si l'évaluation de la juste valeur fait intervenir l'utilisation de données non observables importantes, auquel cas ils sont classés au niveau 3.

Catégorie de fonds ressources Ninepoint

Notes générales afférentes aux états financiers (suite)

30 juin 2026

Le classement dans la hiérarchie des justes valeurs par catégories d'actifs est présenté ci-après :

Les titres de niveau 1 comprennent :

- Les titres de participation et les options évalués au moyen des cours du marché (non ajustés).
- Les placements dans d'autres fonds communs de placement évalués à leur valeur liquidative par part respective à la date d'évaluation appropriée.

Les titres de niveau 2 comprennent :

- Les titres de participation qui ne sont pas fréquemment négociés sur des marchés actifs. Dans ces cas, la juste valeur est déterminée d'après des données de marché observables (p. ex., des opérations sur des titres similaires du même émetteur).

Les titres de niveau 3 comprennent :

- Les placements évalués à l'aide de techniques d'évaluation qui sont fondées sur des données de marché non observables. Ces techniques sont déterminées en fonction de procédures établies par le gestionnaire. Les renseignements quantitatifs concernant les données non observables et la sensibilité associée des mesures de la juste valeur sont présentés dans les notes afférentes aux états financiers propres au Fonds.

Des informations additionnelles relatives aux transferts entre les niveaux et un rapprochement des soldes d'ouverture et de clôture des titres de niveau 3 figurent également dans les notes afférentes aux états financiers propres au Fonds.

Placements privés d'actions ordinaires et bons de souscription

Au cours de la période close le 30 juin 2026 et l'exercice clos le 31 décembre 2025, les bons de souscription ont été classés au niveau 2 jusqu'à ce qu'ils arrivent à expiration, et le titre a alors été retiré du solde du niveau 2, ou jusqu'à l'exercice des bons de souscription, moment où ils ont été convertis en titres de niveau 1, dans la mesure où le titre est négocié sur un marché actif.

Aucun transfert important n'a été effectué entre le niveau 1, le niveau 2 et le niveau 3 au cours de la période close le 30 juin 2026 et l'exercice clos le 31 décembre 2025 à l'exception de ce qui est indiqué dans les notes afférentes aux états financiers propres au Fonds.

6. GESTION DES RISQUES FINANCIERS

Le Fonds est exposé aux risques associés à ses stratégies de placement, à ses instruments financiers et aux marchés sur lesquels il investit. L'ampleur des risques auxquels le Fonds est exposé dépend en grande partie de ses politiques et des lignes directrices en matière de placement telles qu'elles sont définies dans le prospectus. La gestion de ces risques dépend de la compétence et de la diligence du gestionnaire de portefeuille qui assure la gestion du Fonds. L'inventaire du portefeuille présente les titres détenus par le Fonds au 30 juin 2026 et regroupe les titres par catégories d'actifs, par secteur ou par région. Les risques importants pertinents pour le Fonds sont présentés ci-dessous. Se reporter aux notes afférentes aux états financiers propres au Fonds, qui contiennent les informations précises à fournir concernant les risques.

Risque de marché

Les placements du Fonds sont exposés au risque de marché, soit le risque que la juste valeur des flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctue en raison de variations des variables du marché, notamment les cours des actions, les taux de change et les taux d'intérêt.

a) Autre risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la juste valeur d'un instrument financier fluctue en raison de variations des cours du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt et du risque de change). L'analyse de la sensibilité présentée est élaborée en fonction de la corrélation historique entre le rendement d'un Fonds et le rendement de l'indice de référence du Fonds. L'analyse tient pour acquis que toutes les autres variables demeurent inchangées. La corrélation historique peut ne pas être représentative de la corrélation future et, par conséquent, l'incidence sur les actifs nets pourrait être importante. Les placements du Fonds sont assujettis aux fluctuations normales du marché et aux risques inhérents aux marchés des capitaux. Le risque maximal découlant des titres achetés détenus par le Fonds se limite à la juste valeur de ces placements. Pour atténuer ce risque, le gestionnaire a recours à une sélection rigoureuse de titres en fonction de paramètres précis et il diversifie le portefeuille de placements.

Catégorie de fonds ressources Ninepoint

Notes générales afférentes aux états financiers (suite)

30 juin 2026

b) Risque de change

Le risque de change est le risque associé aux fluctuations du cours d'une devise par rapport à une autre. Lorsque le Fonds détient des titres libellés en devises autres que le dollar canadien, ces titres sont convertis dans la monnaie fonctionnelle du Fonds lors de l'établissement de la juste valeur, laquelle dépend des fluctuations relatives à l'appréciation ou à la dépréciation de la monnaie fonctionnelle.

c) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt correspond au risque attribuable aux fluctuations des taux d'intérêt auxquels les instruments financiers portant intérêt sont assujettis. La trésorerie ne présente pas de risque de taux d'intérêt important pour le Fonds.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque de perte attribuable au manquement par une contrepartie à ses obligations. Toutes les opérations effectuées par le Fonds sur les titres cotés sont réglées à la livraison par l'intermédiaire de courtiers autorisés. Le risque de non-paiement est considéré comme étant négligeable, puisque la livraison des titres vendus n'est effectuée que lorsque le courtier a reçu le paiement. Les achats sont réglés uniquement lorsque le titre a été reçu par le courtier. L'opération sera annulée si l'une ou l'autre des parties manque à ses obligations.

Le Fonds peut être exposé au risque de crédit lié aux contreparties à des instruments dérivés qu'il utilise. Le risque de crédit lié à ces opérations est jugé négligeable puisque toutes les contreparties ont une note de crédit approuvée équivalant à une note de crédit A de Standard & Poor's sur leur dette à long terme.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'un Fonds soit incapable de dégager les flux de trésorerie nécessaires pour respecter ses obligations en matière de paiement. Le Fonds investit principalement dans des titres liquides qui se négocient facilement sur un marché actif. De cette façon, le Fonds est en mesure de vendre rapidement les titres au besoin afin de financer les rachats de parts dans le cours normal des activités. Le Fonds conserve habituellement des réserves de liquidités en prévision des activités normales de rachat. Bien que le Fonds puisse, à l'occasion, investir dans des titres non liquides ou sujets à restrictions, comme des placements privés, des titres émis par des sociétés fermées et des bons de souscription, lesquels sont présentés à l'inventaire du portefeuille du Fonds, ces placements ne représentent pas une proportion importante du portefeuille de placements du Fonds. Par conséquent, le risque n'est pas important.

À l'exception des contrats dérivés et des placements vendus à découvert, le cas échéant, tous les passifs financiers du Fonds sont des passifs à court terme venant à échéance au plus tard 90 jours après la date de clôture de la période.

Risque de concentration

Le risque de concentration découle de la concentration des positions en instruments financiers dans une même catégorie, que ce soit un emplacement géographique, un type d'actifs ou un secteur d'activité.

Risque géopolitique

La valeur des placements du Fonds peut fluctuer en raison de changements dans la situation économique et politique et la conjoncture des marchés, de fluctuations des taux d'intérêt, de problèmes de santé publique, des risques et conflits géopolitiques, de catastrophes naturelles ou environnementales, et de nouveaux événements propres aux entreprises touchant les titres détenus par le Fonds. Ces facteurs peuvent perturber les chaînes d'approvisionnement, avoir une incidence sur certains secteurs, se répercuter sur les marchés des capitaux internationaux et les émetteurs dans lesquels le Fonds investit. L'aggravation des conflits entre certains pays pourrait continuer d'accroître l'incertitude et la volatilité des marchés financiers, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable sur l'économie de ces pays, y compris la valeur et la liquidité de leurs titres. Le gestionnaire évalue et continuera d'évaluer le rendement du portefeuille et de prendre des décisions de placement qui correspondent bien au mandat du Fonds et aux intérêts des porteurs d'actions.

Catégorie de fonds ressources Ninepoint

Notes générales afférentes aux états financiers (suite)

30 juin 2026

7. ACTIONS RACHETABLES DU FONDS ET GESTION DU CAPITAL

Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de séries d'actions rachetables et peut émettre un nombre illimité d'actions rachetables de chaque série.

Les actions rachetables du Fonds sont rachetables au gré du porteur, conformément aux documents de placement de chaque Fonds, à leur valeur liquidative par action.

Pour connaître les séries offertes par le Fonds, veuillez consulter la note 1, *Création du Fonds*.

Le Fonds est assorti de plusieurs catégories d'actions rachetables qui ne possèdent pas des caractéristiques identiques et, par conséquent, les actions ne remplissent pas les conditions de comptabilisation en tant que capitaux propres selon IAS 32, *Instruments financiers : Présentation* (« IAS 32 »).

Les différentes séries pouvant être offertes par le Fonds sont décrites ci-dessous :

Série	Descriptions des séries
Série A	Offerte à tous les investisseurs. Offerte aux investisseurs qui acquièrent des titres au moyen d'un compte à courtage réduit ou de tout autre type de compte approuvé par le gestionnaire et dont le courtier a conclu une entente relative à la série D à l'égard du placement de ces titres.
Série D	
Série	Descriptions des séries
Série F	Offerte aux investisseurs qui participent à des programmes contre rémunération par l'intermédiaire de leur courtier et dont le courtier a conclu une entente relative à la série F avec le gestionnaire, ou aux investisseurs individuels qui ont été approuvés par le gestionnaire.
Série I	Offerte aux investisseurs institutionnels ou à d'autres investisseurs au gré du gestionnaire de façon ponctuelle.

Gestion du capital

Le capital d'un Fonds est représenté par les actions émises et en circulation et par l'actif net attribuable aux porteurs d'actions participants. Le gestionnaire se sert du capital des Fonds conformément à ses objectifs, stratégies et restrictions de placement, tels qu'ils sont définis dans le prospectus des Fonds, tout en maintenant suffisamment de liquidités pour traiter les activités de rachat normales. Le Fonds n'a pas à satisfaire à des exigences externes en matière de capital.

Évaluation des actions

Aux fins de présentation de l'information financière, la juste valeur des bons de souscription est évaluée au moyen du modèle d'évaluation Black-Scholes conformément aux IFRS, tandis que l'évaluation de leur valeur liquidative aux fins des opérations ne nécessite pas de tels ajustements. Le tableau ci-après comprend une comparaison de la valeur liquidative par action aux fins des opérations et de l'actif net par action figurant dans les états financiers aux 30 juin 2026 et 31 décembre 2025 :

	30 juin 2026		31 décembre 2025	
Série	Valeur liquidative établie aux fins des opérations par action (\$)	Actif net par action présenté dans les états financiers (\$)	Valeur liquidative établie aux fins des opérations par action (\$)	Actif net par action présenté dans les états financiers (\$)
Série A	8,49	8,73	9,42	9,62
Série D	7,14	7,34	9,49	9,68
Série F	8,84	9,09	9,87	10,07

Catégorie de fonds ressources Ninepoint

Notes générales afférentes aux états financiers (suite)

30 juin 2026

8. IMPOSITION DE LA SOCIÉTÉ

La Société est une « société de placement à capital variable » au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. La Société est une entité juridique unique aux fins fiscales et ses Fonds ne sont pas imposables individuellement. Comme la Société est une société de placement à capital variable, les dividendes imposables reçus de sociétés canadiennes imposables sont assujettis à un taux d'imposition de 38,33 %. Cet impôt est entièrement remboursable au versement aux actionnaires de dividendes ordinaires imposables. Cet impôt payé est présenté en tant que montant à recevoir jusqu'à ce qu'il soit recouvré par le versement aux actionnaires de dividendes à partir du revenu net de placement. L'impôt sur le montant net des gains en capital réalisés imposables est remboursable lorsque les gains sont distribués aux actionnaires sous forme de dividendes sur gains en capital ou par le rachat d'actions à la demande des actionnaires, tant que la Société est considérée comme une société de placement à capital variable. Les impôts sur le revenu ou le capital (le cas échéant) sont répartis entre les séries de façon raisonnable, et le montant imputé à chaque série est indiqué dans les états du résultat global de la série en question. Les revenus d'intérêts et les dividendes étrangers, déduction faite des charges applicables, sont imposés au plein taux applicable aux sociétés de placement à capital variable et donnent lieu à des crédits, sous réserve de certaines restrictions, à l'égard des impôts étrangers payés.

Les écarts temporaires entre la valeur comptable des actifs et des passifs aux fins comptables et fiscales donnent lieu à des actifs et des passifs d'impôts différés. Lorsque la valeur marchande du portefeuille d'un Fonds est supérieure à son coût, il en découle un passif d'impôt différé. Étant donné que les impôts relatifs aux gains en capital à payer par le Fonds sont remboursables en vertu des dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu*, le passif d'impôt différé est compensé par ces remboursements d'impôts futurs. Par contre, si le coût du portefeuille est supérieur à sa valeur marchande, il en découle un actif d'impôts futurs. En pareil cas, un actif d'impôt différé n'est pas comptabilisé, car la réalisation de l'actif d'impôt différé est incertaine. Les pertes en capital et autres qu'en capital non utilisées (le cas échéant) représentent des actifs d'impôts différés au bénéfice du Fonds. La Société n'a pas comptabilisé d'actif d'impôt différé au titre de ces pertes, car la probabilité qu'un actif d'impôt futur soit généré pour permettre d'utiliser ces pertes est incertaine. Les pertes en capital peuvent être reportées en avant indéfiniment et les pertes autres qu'en capital arriveront à échéance dans 20 ans. À la fin de l'année d'imposition close le 31 décembre 2025, la Société n'avait aucune perte en capital ou perte autre qu'en capital pouvant être reportée à des fins fiscales.

9. DISTRIBUTIONS

La Société compte verser des dividendes ordinaires en décembre et des dividendes sur les gains en capital en février de chaque année dans la mesure nécessaire pour s'assurer de ne pas avoir à payer de l'impôt en vertu de la partie IV de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) sur les dividendes imposables reçus de sociétés canadiennes imposables ou en vertu de la partie I de la *Loi de l'impôt sur le revenu* sur les gains en capital nets réalisés. Tous les dividendes seront investis dans des actions supplémentaires de la même série du Fonds, à moins que les actionnaires ne demandent à ce qu'ils soient versés en espèces. Le Fonds procède à des distributions annuelles.

10. TRÉSORERIE ET PLACEMENTS FAISANT L'OBJET DE RESTRICTIONS

La trésorerie, les placements et les marges du courtier comprennent les soldes avec les courtiers principaux détenus à titre de garantie de titres vendus à découvert et d'autres produits dérivés. Cette garantie n'est pas disponible pour une utilisation à des fins générales par le Fonds. La valeur de la trésorerie et des placements faisant l'objet de restrictions détenus pour le Fonds est présentée dans les notes afférentes aux états financiers propres au Fonds, le cas échéant.

11. OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Frais de gestion

Le Fonds paie au gestionnaire des frais de gestion annuels pour couvrir les dépenses de gestion. Les frais de gestion sont propres au Fonds et ils sont assujettis aux taxes applicables. Ces frais sont calculés quotidiennement, s'accumulent chaque jour et sont payés le dernier jour ouvrable de chaque mois en fonction de la valeur liquidative quotidienne du Fonds. Le taux des frais de gestion pour le Fonds sont présentés dans les notes afférentes aux états financiers propres au Fonds.

Lorsque le Fonds investit dans un fonds commun de placement ou dans un fonds négocié en bourse géré par le gestionnaire (un « Fonds sous-jacent »), le Fonds ne paie pas de frais de gestion qui feraient en sorte qu'un tel paiement constituerait une duplication des frais payables par le Fonds sous-jacent.

Catégorie de fonds ressources Ninepoint

Notes générales afférentes aux états financiers (suite)

30 juin 2026

Prime d'encouragement

Le Fonds verse au gestionnaire une prime d'encouragement annuelle, assujettie aux taxes applicables, correspondant à un pourcentage de la valeur liquidative quotidienne des séries visées du Fonds. Ce pourcentage correspondra à 10 % de l'excédent du rendement de la valeur liquidative par action de la série visée du Fonds du 1^{er} janvier (ou à la création) au 31 décembre sur le rendement d'un indice de référence qui représente un indice mixte constitué à 50 % du rendement quotidien de l'indice de rendement global plafonné des matériaux S&P/TSX et à 50 % du rendement quotidien de l'indice de rendement global plafonné de l'énergie S&P/TSX.

Si le rendement d'une série pendant un exercice est inférieur à celui de l'indice mixte décrit ci-dessus (le « déficit »), aucune prime d'encouragement ne sera versée pendant les exercices subséquents jusqu'à ce que le rendement de la série du Fonds, sur une base cumulative, calculé dès le premier exercice au cours duquel le déficit est survenu, dépasse le montant du déficit. Le gestionnaire peut diminuer la prime d'encouragement à payer par le Fonds à l'égard d'un investisseur donné en retranchant une fraction. En outre, les porteurs d'actions de série I peuvent négocier une prime d'encouragement différente de celle décrite ci-dessus ou ne verser aucune prime d'encouragement.

12. CHARGES D'EXPLOITATION ET FRAIS D'ACQUISITION

Le Fonds paie ses propres charges d'exploitation, autres que les frais de commercialisation et les frais associés aux programmes de rémunération des courtiers, lesquels sont payés par le gestionnaire. Les charges d'exploitation comprennent, entre autres, les honoraires d'audit, les honoraires juridiques, les droits et les frais de garde, les frais d'administration, les coûts liés à la préparation des états financiers et d'autres rapports destinés aux investisseurs ainsi que les coûts et honoraires des membres du comité d'examen indépendant (« CEI »). Les charges d'exploitation et autres frais d'un Fonds sont soumis aux taxes applicables. Chaque série du Fonds doit acquitter la quote-part des charges d'exploitation de la Société qui lui revient, en plus des frais propres au Fonds.

Le gestionnaire peut, à son entière discrétion, renoncer à une partie des charges d'exploitation du Fonds ou en prendre la charge. Les montants ayant fait l'objet d'une renonciation ou d'une prise en charge par le gestionnaire sont présentés dans les états du résultat global. Il est possible de mettre fin à la renonciation ou à la prise en charge en tout temps, sans préavis.

13. ACCORDS DE PARTAGE

En plus du coût de courtage lié aux opérations sur titres, les commissions versées à certains courtiers peuvent également couvrir les services de recherche fournis au gestionnaire de portefeuille. Les accords de partage du Fonds sont présentés dans les notes afférentes aux états financiers propres au Fonds, le cas échéant.

14. COMITÉ D'EXAMEN INDÉPENDANT

Conformément au *Règlement 81-107 sur le comité d'examen indépendant des fonds d'investissement*, le gestionnaire a créé un CEI pour l'ensemble des Fonds. Le mandat du CEI est d'examiner les questions liées aux conflits d'intérêts auxquelles le gestionnaire est exposé dans le cadre de sa gestion des Fonds et de faire des recommandations à ce dernier. Le CEI fait rapport annuellement aux porteurs d'actions du Fonds sur ses activités, et son rapport annuel est disponible à compter du 31 mars de chaque année. Le gestionnaire impute au Fonds les honoraires versés aux membres du CEI et les frais liés à l'administration continue du CEI. Ces montants sont présentés dans les états du résultat global.

15. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE

La direction a évalué les événements postérieurs à la date de clôture pour le Fonds jusqu'au 27 août 2026, date à laquelle les états financiers étaient prêts à être publiés, et a conclu qu'il n'y avait aucun événement postérieur à la date de clôture pertinent pour les informations à fournir dans les états financiers.

ADRESSE DU SIÈGE SOCIAL

Ninepoint Partners LP
Royal Bank Plaza, tour Sud
200 Bay Street, Suite 2700, P.O. Box 27
Toronto (Ontario) M5J 2J1
Tél. : 416-362-7172
Sans frais : 1-888-362-7172
Télec. : 416-628-2397

Courriel : invest@ninepoint.com

Pour obtenir plus de renseignements, visitez notre site à l'adresse :

www.ninepoint.com

Appelez notre ligne d'information sur les fonds communs de placement pour connaître le cours de clôture quotidien :

416-362-7172 ou 1-888-362-7172

AUDITEURS

Ernst & Young s r.l./S.E.N.C.R.L.
EY Tower
100, rue Adelaide Ouest
Toronto (Ontario) M5H 0B3

CONSEILLERS JURIDIQUES

Borden Ladner Gervais S.E.N.C.R.L., S.R.L.
Bay Adelaide Centre, tour Est
22, rue Adelaide Ouest
Bureau 3400
Toronto (Ontario) M5H 4E3

Les opinions, estimations et projections (l'« information ») contenues dans le présent rapport sont exclusivement celles de Ninepoint Partners LP et peuvent changer sans préavis. Ninepoint Partners LP déploie tous les efforts nécessaires pour s'assurer que l'information est tirée de sources fiables et exactes. Ninepoint Partners LP décline, cependant, toute responsabilité quant aux pertes ou dommages, directs ou indirects, qui pourraient découler de l'utilisation de la présente information. Ninepoint Partners LP n'est pas tenue de mettre à jour l'information contenue aux présentes. Le lecteur ne doit pas considérer l'information contenue dans le présent rapport comme un substitut à son jugement. Ninepoint Partners LP est le gestionnaire de la Catégorie de fonds ressources Ninepoint (le « Fonds »). Un placement dans ce Fonds peut donner lieu à des frais de courtage, des commissions de suivi, des frais de gestion et d'autres frais. Veuillez lire attentivement le prospectus simplifié avant de faire un placement. Les taux de rendement indiqués représentent le rendement total antérieur, composé annuellement, compte tenu des variations de la valeur des actions et du réinvestissement de toutes les distributions. Ils ne tiennent pas compte des frais de vente, de rachat, de distribution et des frais optionnels, ni des impôts sur le revenu à payer par un porteur d'actions, lesquels auraient réduit le rendement. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis, leur valeur et rendement fluctuent fréquemment et leur rendement passé n'est pas indicatif de leur rendement futur.